

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 23 MARS 2023

DEL-2023-83

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, à 14 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 16/03/2023, s'est réuni 'Salle de réunion - Bât. Le Carat' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, MERMIER, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, CHASSAGNE, DAVIET, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, JACQUES, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. COUTIER, GYSELINCK, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE.

MM. BOISIER, BOUVARD, DEAGE, GILLET, MATHIAN, OBERLI, SADDIER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHEVALLOT, LOUVEAU, MALOSSE, SCOTTON, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 25
Présents : 12
Représentés par mandat : 4

Objet : COMMUNE DE SAINT-LAURENT - ROUTE DE L'ANCIENNE POSTE - TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE, ECLAIRAGE PUBLIC ET TELECOMMUNICATIONS - MARCHE DE TRAVAUX

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications, route de l'ancienne poste, sur la commune de SAINT-LAURENT.

L'état du projet terminé fait apparaître les besoins de mise en consultation des entreprises pour l'attribution du marché de travaux.

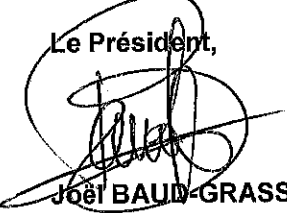
L'estimation, établie avant consultation, s'élève à 260.270,90 € HT.

Après consultation par voie de procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu l'entreprise CHATEL, sur la base d'un montant estimatif de 257.030,42 HT.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord au marché à conclure avec le titulaire retenu,
2. à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

JOËL BAUD-GRASSET.

Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE